



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre de-l'Île- d'Orléans, séance ordinaire du 6 octobre 2014, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l'Île- d'Orléans, à 20h, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller  
Mme Nathalie Vézina → Conseillère  
Mme Caroline Turgeon → Conseillère  
M. Alain Dion → Conseiller  
Mme Huguette Giroux → Conseillère  
M. François Pichette → Conseiller

### et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2014 séance ordinaire  
Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2014 séance extraordinaire
4. Gestion financière et administrative
  - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
  - b) Placement à la banque
  - c) Formation à l'Admq et la Combeq
  - d) Achat d' un ordinateur
  - e) Demande de prix pour système téléphonique
  - f) Planification d'une rencontre avec le conseiller juridique
  - g) Comité de sélection pour embauche du contrat de la patinoire
5. Sécurité incendie
6. Réseau routier
7. Hygiène du milieu
  - a) Soumission pour travaux Faune et Flore dans le développement de la Seigneurie et compte rendu de la réunion
  - b) Demande de prix pour installation d'équipement pour interrompre la consommation d'eau potable en cas de bris
  - c) Dépôt du document sur les mesures de boues



N° de résolution  
ou annulation

Formules d'Affaires CCL (418) 693-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

8. Aménagement, urbanisme et développement
  - a) Mandat au CCU pour demande de construction de chemin pour îlots déstructurés et demande de zonage dans le périmètre urbain
  - b) Demande de traverse piétonnière pour Espace Félix Leclerc
  - c) Suivi de la MRC des dossiers en cours (résolution pour avenue Leclerc)
  - d) Normes architecturales
  - e) Demande pour fosse septique entretenu par Bionest
  - f) Information sur îlots déstructurés (liste déposée)
9. Loisirs et culture
  - a) Politique de la famille et des Aînées
  - b) Souper Spaghetti 8 novembre
  - c) Prix Cecobois
  - d) Gymnase (embauche pour fermeture et ouverture)
  - e) Compléter l'achat de système de son pour Logisport
  - f) Association de bénévoles (ABIO)
  - g) Continuité du projet de Bibliothèque
  - h) Prolongement d'engagement de l'architecte pour la bibliothèque
  - i) Engagement d'ouverture du nombre d'heures minimum de la bibliothèque pour le Ministère de la culture
10. Lecture de la correspondance
  - a) Liste de la correspondance
11. Rapport du maire
  - a) Sur les activités de la MRC
12. Rapport des délégués sur les comités
13. Affaires nouvelles
  - a) Règle de gouvernance (document à prendre connaissance)
  - b) Demande du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
  - c) Demande pour moratoire sur l'exploitation de l'uranium

### Période de questions du public

14. Levée de l'assemblée  
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.  
**ADOPTÉE.**

### 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1347-2014

#### Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014 en corrigeant la résolution 1340 de la façon suivante : ce contrat comprend le nettoyage de la patinoire avec grattoir, ouvrir et fermer les portes du local, sortir les buts de la patinoire tous les jours, faire le ménage du local, arroser la patinoire selon les besoins, faire un compte rendu quotidien sur le nombre de personnes qui fréquente la patinoire, déneiger les accès et mettre de la musique et en assurer le contrôle.

**ADOPTÉE.**

1348-2014



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1349-2014

### **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 septembre 2014**

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 septembre 2014.

**ADOPTÉE.**

## **4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

### **a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil**

1350-2014

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre 2014 totalisant 100 487.94\$.

**ADOPTÉE.**

### **b) Placement à la banque**

1351-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le placement de 250 000\$ pour une durée de deux ans au taux de 2.10%. ainsi qu'un autre placement de 200 000\$ au taux de 1,20% pour un an

**ADOPTÉE.**

### **c) Formation par l'ADMQ et la COMBEQ**

1352-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à l'activité de perfectionnement sur les rôles, relations et responsabilités de l'officier municipal en bâtiment et en environnement et du directeur général au quotidien. La formation aura lieu le 18 novembre à l'Hôtel Québec au coût de 659\$ pour les deux personnes.

**ADOPTÉE.**

### **d) Achat d'un ordinateur pour les besoins du maire**

1353-2014

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un ordinateur et des logiciels pour les besoins du maire. Le coût approximatif est de 2000\$ et la dépense sera prise dans les immobilisations.

**ADOPTÉE.**

### **e) Demande de prix pour système téléphonique**

1354-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des offres de prix pour un système téléphonique avec lignes en cascade, messagerie vocale et secrétaire automatisée.

**ADOPTÉE.**



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

1355-2014

### **f) Planification d'une rencontre avec le conseiller juridique**

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de céduer une rencontre de deux heures avec le conseiller juridique sur un sujet à déterminer.

**ADOPTÉE.**

1356-2014

### **g) Comité de pré-sélection pour embauche du contrat de la patinoire**

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Alain Dion, Mme Caroline Turgeon et M. François Pichette pour faire partie du comité de pré-sélection pour embauche du contrat de la patinoire.

**ADOPTÉE.**

## **5. SÉCURITÉ INCENDIE**

## **6. RÉSEAU ROUTIER**

## **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

1357-2014

### **a) Soumission pour travaux Faune et Flore-projet de la Seigneurie**

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'étude Faune- Flore par la firme SNC. Lavallin et peut-être éventuellement à une demande selon l'article 22 si le milieu humide est confirmé. Le coût des travaux est évalué 3880\$ plus taxes applicables, lequel sera pris dans les frais connexes du projet de la Seigneurie..

**ADOPTÉE.**

1358-2014

### **b) Demande de prix pour installation d'équipements afin d'interrompre la consommation d'eau en cas de bris au Logisport et au bureau municipal**

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des prix pour l'installation d'équipements visant à interrompre la consommation d'eau en cas de bris d'équipements au Logisport et /ou bureau municipal. **ADOPTÉE.**

### **c) Mesures d'accumulation de boues de fosses septiques**

Le document préparer par la firme Nordikeau pour la mesure des boues sera redéposé au Ministère de l'environnement pour répondre aux exigences de conformité des étangs aérés.

## **8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

1359-2014

### **a) Mandat au CCU pour aménagement de rue dans les îlots déstructurés. et demande de modification de zonage.**

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le CCU pour étudier la demande sur l'aménagement de rue dans le cas des îlots déstructurés( 6498 65 7040 ) ainsi qu'une demande de modification de zonage dans le périmètre urbain (6093 79 5193 ).

**ADOPTÉE.**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- 1360-2014**      **b) Demande de traverse piétonnière à l'Espace Félix Leclerc**  
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre au ministère des transports pour appuyer la demande d'installer deux panneaux sur les traverses piétonnières de l'Espace Félix Leclerc.  
**ADOPTÉE.**
- 1361-2014**      **c) Suivi de la MRC sur les dossiers en cours (résolution pour 6194 01 5138 avenue Leclerc)**  
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à la majorité des conseillers présents de statuer sur les démarches à suivre pour régulariser la situation non-conforme à la réglementation d'urbanisme (6194 01 5138), dans un premier temps lui faire parvenir un constat d'infraction, dans un deuxième temps vérifier s'il y a trois logements et s'il y a lieu fermer le troisième logement jusqu'à un nouveau règlement de zonage soit en vigueur.  
**ADOPTÉE SUR DIVISION 5 POUR 1 CONTRE**
- 1362-2014**      **d) Normes architecturales**  
Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de travailler sur un canevas de règlement commun dont la table des matières, les définitions et certaines normes de base « par exemple l'affichage, l'implantation, les bâtiments secondaires, etc.) sont les mêmes pour l'ensemble des municipalités et de travailler avec les autres municipalités  
**ADOPTÉE.**
- e) Lettre d'un contribuable sur le coût d'entretien du système Bionest**  
Le conseil ne peut s'ingérer dans les normes d'entretien de la Compagnie Bionest. Une lettre sera envoyée au contribuable.
- f) Information sur les îlots déstructurés**  
Le secrétaire-trésorier remet une liste des demandes qu'il a reçues et une vérification sera faite avec la MRC.
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
- 1363-2014**      **a) Politique de la famille et des Aînées**  
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le plan d'action local de St-Pierre de l'île d'Orléans sur la politique de la famille et des Aînées, déposé le 1<sup>er</sup> octobre 2014 soit adopté comme plan triennal par le conseil municipal, sous réserve d'ajustements éventuels qui pourraient être requis par le contenu de la politique et/ou du plan d'action de la MRC de l'Île d'Orléans.  
**ADOPTÉE.**
- 1364-2014**      **b) Souper spaghetti le 8 novembre organisé par le Club Optimiste**  
Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter 10 billets au coût de 20\$ chacun pour le souper spaghetti organisé par le Club Optimiste.  
**ADOPTÉE.**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1365-2014

### **c) Prix Cecobois**

La municipalité a reçu un prix lors du gala de Cecobois pour avoir contribué à la construction de Logisport avec du bois, le prix est une plaque de reconnaissance..

### **d) Accès au Gymnase**

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme. Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d' avoir une personne pour assurer la sécurité en tout temps au Gymnase. À défaut de ne pas avoir le personnel requis, le gymnase ne pourra être loué.

**ADOPTÉE.**

1366-2014

### **e) Système de son pour Logisport**

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter en plus de la dépense du pacte rural un montant approximatif de 2000\$ pour compléter les équipements de musique ( amplificateur, haut-parleur, etc) et d'accepter la soumission de la clef de sol au montant de 3293.95\$ dont une partie est comptabilisée dans le pacte rural.

**ADOPTÉE.**

1367-2014

### **f) Association bénévoles (ABIO)**

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner un montant de 150\$ comprenant 10 billets de 15\$ pour l'activité du 26 octobre à 10h30 au Relais des Pins.

**ADOPTÉE.**

1368-2014

### **g) Continuité du projet de la bibliothèque**

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de continuer les démarches pour compléter l'étude de faisabilité de rénovation de la bibliothèque .

**ADOPTÉE.**

### **h) Prolongement d'engagement de l'architecte pour préparer le devis préliminaire de la bibliothèque ainsi que le budget estimatif**

Reporté.

1369-2014

### **i) Engagement du nombre d'heures minimum pour l'ouverture de la bibliothèque selon les normes du Ministère de la culture**

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la bibliothèque soit ouverte pour un minimum de 15 heures /semaine. A titre indicatif, il faut tenir compte des heures d'ouverture au public, plus les heures du responsable lesquelles seront ouvertes au public ainsi que les visites de groupe.

**ADOPTÉE.**

## **10 CORRESPONDANCE**

### **a) Dépôt de la liste de la correspondance**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

### 11 RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport de ses activités durant le mois courant ainsi que sur les décisions et orientations de la MRC.

### 12 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS SUR LES COMITÉS

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

### 13. AFFAIRES NOUVELLES

#### a) Règles de gouvernance

Le document est remis aux conseillers (ers) pour consultation.

#### b) Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

1370-2014

Sur proposition du conseiller Alain Dion et appuyé par le conseiller François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

que la municipalité écrive à la Ministre responsable des Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation des services bancaires ;

que la municipalité demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**ADOPTÉE.**

#### c) Moratoire sur l'uranium

1371-2014

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur l'ensemble du territoire québécois incluant les territoires des Premières Nations.

**ADOPTÉE.**

### PERIODE DE QUESTIONS

La période de questions commence à 21h50 et se termine à 22h.

### 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

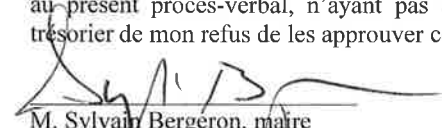
En conséquence :

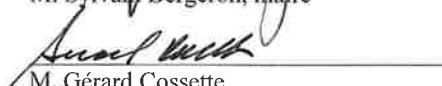
1372-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 22h

**ADOPTÉE.**

Je, Sylvain Bergeron , ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

  
M. Sylvain Bergeron, maire

  
M. Gérard Cossette  
Directeur général/secrétaire- trésorier